

de cette invasion, vinrent implorer son secours. Cette partie des Commentaires renferme un document précieux qui constate les peuples alors en possession du Bugey. Voici sa traduction littérale :

« En même temps, les Eduens et les Ambarres, peuples étroitement unis par les liens du sang, viennent aussi annoncer à César que leurs campagnes sont ravagées et que c'est à peine s'ils peuvent se défendre, dans leurs places fortes, de la violence des ennemis. De même les Allobroges, qui avaient des bourgs et des possessions au-delà du Rhône, ayant pris la fuite, accourent à César et lui déclarent qu'il ne leur reste plus rien que le sol (1). »

Pour apprécier ce document au point de vue de notre assertion, il est à remarquer que, lorsque ces divers peuples vinrent apprendre à César les dévastations commises par les trois cent soixante mille Helvètes répandus dans les pays baignés par l'Ain et par le Doubs, cette horde d'émigrants n'avait point encore passé la Saône, et que, parmi ces peuples dévastés, on ne voit pas figurer les Ségusiens. Cette nation, en effet, placée sur les rives droites de la Saône et du Rhône, avait été préservée par ces barrières de la désastreuse invasion. Son territoire comprenait le Lyonnais et le Forez entre ces deux fleuves. Une judicieuse interprétation du récit de César ne permet pas le doute sur ce point historique que corroborent d'autres monuments respectés par le temps (2).

(1) Eodem tempore, quo Ædui, Ambarri quoque, necessarii et consanguinei OEduorum, Cæsarem certiores faciunt, sese, depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere : item Allobroges, qui, trans Rhodanum vicos et possessiones habebant, fuga, se ad Cæsarem recipiunt et demonstrant sibi præter agri solum nihil esse reliqui. — *De Bel. Gal. Com. lib. I.*

(2) Ces monuments sont, entr'autres, des pierres épigraphiques trouvées dans le Forez et mentionnées par le père Ménestrier : puis un passage de la géographie de Ptolémée, livre II : Segusiani et eorum civitates Rodumna, Roanne, et forum Segusianorum, la ville de Feurs.